

pourrait-il dire à la Chambre si cet incident international est un indice que les autorités américaines ne reconnaissent plus la convention concernant la pêche du flétan du Pacifique nord?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, les autorités américaines n'ont arrêté aucun vaisseau canadien. De fait, les autorités touchant le poisson et la faune des États-Unis ont réaffirmé que les Canadiens peuvent pêcher dans les eaux américaines, tout comme les Américains dans les eaux canadiennes. Le capitaine de la garde côtière des États-Unis en cause a déclaré récemment qu'il n'avait pas ordonné à ce vaisseau de quitter la zone de 12 milles des États-Unis, ce qui est en désaccord avec le récit du capitaine du vaisseau, qui a affirmé le contraire.

LES PARCS NATIONAUX

COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'ACCORD SUR LE PREMIER PARC DU LITTORAL DU PACIFIQUE

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; il sera soulagé quand il saura qu'il s'agit d'une de ses responsabilités différentes de celles qui ont fait l'objet de questions précédentes. Peut-il me dire si son ministère est plus disposé à créer le premier parc national sur la côte du Pacifique du Canada que lorsque je l'ai questionné à ce sujet précédemment.

M. l'Orateur: Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

RADIO-CANADA

L'OMISSION DU DÉBAT AUX NOUVELLES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Demanderait-il à la Société Radio-Canada si elle a pour politique de se désintéresser du débat qui a lieu présentement à la Chambre?

[Français]

L'AGRICULTURE

ON SUGGÈRE DE RÉVISER LA POLITIQUE LAITIÈRE

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aurais posé, hier, ma question à l'honorable ministre de l'Agriculture, mais, en son absence, j'ai cru bon d'attendre à aujourd'hui. Or, étant donné son absence et l'importance de la question, parce qu'elle fait suite à la motion que j'ai présentée hier en

[M. Goode.]

vue d'ajourner les travaux de la Chambre, je la poserais donc au très honorable premier ministre.

Étant donné que le revenu net des producteurs laitiers a été de 8.7 p. 100 inférieur à celui de l'année la moins prospère depuis 1961 et étant donné l'urgence de la situation, le très honorable premier ministre est-il prêt à nous dire s'il a l'intention de recommander à la Commission canadienne du lait, par l'entremise du ministre de l'Agriculture, la révision de cette politique en faveur des producteurs laitiers de la province de Québec et du Canada?

M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, puisque cette question devrait être posée au ministre de l'Agriculture, avec votre permission, j'en prendrai avis. Cela permettra peut-être à l'honorable député de Lotbinière de se rendre compte que le ministre de l'Agriculture a un secrétaire parlementaire.

En attendant de référer la question au ministre, pourrais-je demander à l'honorable député de Lotbinière de me faire parvenir la source de ses données statistiques qui ont trait au pourcentage qu'il vient de citer?

[Traduction]

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, bien que le temps commence à manquer, j'aurais voulu poser une question...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Lotbinière invoque le Règlement.

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Fortin: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'aurais posé ma question avec plaisir au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, mais j'ignorais qu'il y en avait un, puisque c'est la première fois qu'on l'entend parler au nom du ministre de l'Agriculture.

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA NOMINATION DE JUGES ADDITIONNELS EN ONTARIO

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné la situation critique qui a cours actuellement en Ontario en raison de l'arriéré des causes civiles et de divorce, le ministre pourrait-il nous dire quand il compte nommer d'autres juges à la Cour suprême pour liquider cet arriéré?